

EST-CE QUE CE POURRAIT ÊTRE VOUS?

- En travaillant sur une chaîne de transformation de la volaille, un jeune travailleur se blesse accidentellement avec un couteau et se perce le foie. Il lui a fallu une chirurgie, et il a été longtemps sans travailler.
- Un travailleur de 16 ans traverse un plancher humide fraîchement lavé et marche à côté de trois contenants d'huile chaude qui lui arrivent aux genoux. Il est heurté par un collègue et tombe en accrochant les contenants. Le contenu renverse sur le plancher où il est étendu. Il a souffert des brûlures au dos, aux jambes et aux bras.
- Un homme de 22 ans travaillant sur le toit d'un bâtiment tire un contenant de goudron chaud derrière lui. Il trébuche et tombe, entraînant le goudron chaud sur lui. Il meurt à l'hôpital 15 jours plus tard.
- Lors de réparations à une gouttière, l'échelle sur laquelle un travailleur se tient glisse sur le côté. Le travailleur tombe et subit de graves blessures à la tête, à la poitrine et à l'abdomen, qui entraînent sa mort. (Le haut et le bas de l'échelle n'étaient pas fixés solidement, et on n'utilisait pas de dispositif de protection contre les chutes.)
- Un jeune homme commence tout juste son emploi comme aide fermier. Il conduit un tracteur sur une mauvaise route. La roue du tracteur roule dans un sillon sur la voie ferrée, entraînant la machine en bas d'un remblai de sept pieds. La machine renverse. Le travailleur tente de sauter du tracteur, mais meurt écrasé sous lui.
- Un travailleur de 21 ans conduit un chariot élévateur à fourche presque à pleine vitesse. En tentant de tourner, le chariot élévateur renverse. Le travailleur tente de sauter du chariot, mais se fait écraser à mort par le chariot qui est tombé sur lui.
- Debout sur une table élévatrice à ciseaux ayant été élevée pour atteindre le lieu de la réparation, un jeune travailleur active accidentellement le bouton pour faire monter l'appareil. La table élévatrice l'écrase contre le plafond, et il meurt plus tard des suites de ses blessures.
- Un étudiant de 19 ans travaillant seul est tué pendant son deuxième jour de travail. Il se fait prendre dans une machine qui recycle le plastique. L'interrupteur de la machine était au moins à quatre pieds de l'endroit où il travaillait. Même si les lois exigent des protecteurs, il semble que la machine à recycler, avec ses pièces mobiles, ait tiré le jeune travailleur dans la machine. Après son décès, un protecteur a été installé sur la machine à recycler.
- Un adolescent s'offre à aider à mettre le foin dans la grange. Son travail consiste à faire basculer les balles de foin sur le plancher du fenil à mesure qu'elles arrivent sur le transporteur à courroie. Il est assis au sommet du transporteur à courroie, près du toit de la grange, quand il perd l'équilibre et tombe près de dix mètres. Il meurt.

- Un pont est en réparation pendant une journée chaude d'été. L'un des employés, qui était resté en plein soleil pendant le dîner, tombe sans connaissance et meurt à l'hôpital deux heures plus tard. Selon Environnement Canada, la température avait atteint 31 °C ce jour-là et le taux d'humidité était de 50 %.
- À son troisième jour de travail, un travailleur à temps partiel de 19 ans est tué lorsqu'un baril non étiqueté rempli de produits chimiques inflammables explose et l'enveloppe de flammes. (De la formation, une étiquette et un système de mise à la terre lui auraient sauvé la vie.)
- Un travailleur de 21 ans meurt après avoir inhalé des vapeurs lorsqu'il travaillait sans équipement de protection des voies respiratoires adéquat dans un réservoir de produits chimiques. (Les consignes de sécurité pour travailler dans un espace clos n'ont pas été respectées et aucune formation n'a été offerte.)
- L'hépatite B est une maladie grave causée par le virus de l'hépatite B (risque biologique). Il s'agit du risque professionnel le plus commun de l'industrie des soins de santé et la principale cause de décès par le cancer du foie. Santé Canada signale qu'environ 3 000 Canadiens contractent l'hépatite B chaque année et qu'environ 30 meurent de la maladie.
- Les employés d'un bureau se plaignaient de maux de tête; d'irritation des yeux et de la gorge; et de fatigue. On découvre que des véhicules de livraison étaient stationnés sous le système d'entrée d'air qui apporte l'air frais au bâtiment et qu'on avait laissé tourner leur moteur.
- Un grand magasin embauche un jeune de 16 ans pour travailler seul après l'école comme nettoyeur. L'une de ses tâches consiste à bourrer du carton dans une presse à balles. On découvre son corps emprisonné dans la presse.
- Un préposé à l'entretien de terrains de 17 ans ne savait pas que les gants qu'il portait avaient été en contact avec de l'essence. Il allume un briquet et les gants prennent feu. Il se brûle au troisième degré au bras et au dos.

